

FORMATION HSE – RÉFÉRENCE VISUELLE

DÉCODER LA SÉCURITÉ

Guide de référence rapide : Pictogrammes
et mentions de danger selon le règlement
européen CLP.

lecarnetdudroguiste.fr

Le Moteur Réglementaire CLP

L'Origine

**Règlement
européen n°
1272/2008
(Directement
applicable
dans l'UE).**

Le Mécanisme

**Classification,
étiquetage et
emballage des
substances et
des mélanges
dangereux.**

L'Objectif Final

**Informer les
consommateurs
et les travailleurs
pour protéger la
santé humaine et
l'environnement.**

L'Anatomie du Danger : Comprendre la nomenclature

H315

"H" = Hazard
(Mention de danger).

Le premier chiffre indique
la catégorie du danger.



H2... = Dangers
physiques



H3... = Dangers
pour la santé



H4... = Dangers pour
l'environnement



EUH... = Informations
additionnelles sur les
dangers

Catégories H2 & H4 : Dangers Physiques et Environnementaux

Dangers Physiques (H2)

H222 : Aérosol extrêmement inflammable.

H226 : Liquide et vapeurs inflammables.

H229 : Récipient sous pression : Peut éclater sous l'effet de la chaleur.

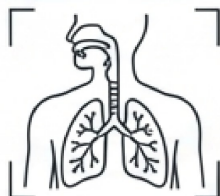
Dangers pour l'environnement (H4)

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

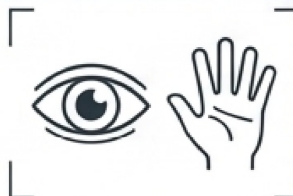
H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Catégorie H3 & EUH : Spectre des Dangers pour la Santé



Respiratoire & Ingestion

- **H304** : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **H334** : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- **H335** : Peut irriter les voies respiratoires.



Cutané & Oculaire

- **H314 / H315 / H318 / H319** : Provoque une irritation cutanée (H315), de graves lésions des yeux (H318), ou une sévère irritation (H319).
- **H317** : Peut provoquer une allergie cutanée.
- **EUH066** : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- **EUH208** : Contient <substance sensibilisante>. Peut produire une réaction allergique.



Systémique & Général

- **H336** : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **H373** : Risque présumé d'effets graves pour les organes (expositions répétées/prolongées).

Le Langage Visuel : Les Pictogrammes SGH



SGH02

Inflammable



SGH05

Corrosif



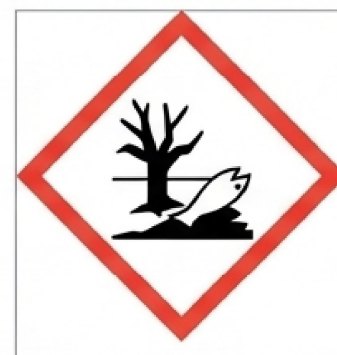
SGH07

**Altérant la santé
et la couche
d'ozone**



SGH08

**Dangereux pour
la santé/CMR**



SGH09

**Néfaste pour le
milieu aquatique**

La Matrice de Correspondance : De l'Image au Code

Pictogramme	Désignation	Codes H Associés
	Inflammable	H222, H226
	Corrosif	Associé aux lésions sévères (ex: H318)
	Altérant la santé	Irritations et allergies (H315, H317, H319, H335, H336)
	Dangereux pour la santé (CMR)	Risques systémiques graves (H304, H334, H373)
	Néfaste pour le milieu aquatique	Toxicité environnementale (H410, H411, H412)

Matrice de synthèse basée sur le glossaire réglementaire CLP de référence.

lecarnetdudroguiste.fr